



**GHEMM**  
GROUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

**EHPAD DE GERBEVILLER**

# GARDE DE NUIT





## 2012

**Un projet fruit de réflexions échangées dans le cadre du groupe de paroles « Orchidée » au cours duquel les aidants ont fait part de leur épuisement physique et psychique, aggravé par les troubles du comportement et/ou la désorientation temporo-spatiale de leur proche**

Centre Hospitalier  
**LUNEVILLE**



**Le directeur réfléchit à un projet visant à apporter une solution de répit aux aidants familiaux dans l'accompagnement de leurs proches la nuit en assurant un accompagnement par du personnel qualifié (AS) au domicile ou à l'EHPAD**

**Ce projet s'adresse prioritairement aux personnes souffrant de pathologies neuro-dégénératives**

**Aujourd'hui des objectifs nouveaux :**

**L'accompagnement d'autres pathologies invalidantes**

**Le suivi d'une PA en fin d'hospitalisation avec adaptation à un nouveau traitement**



**Le Directeur organise des rencontres avec l'équipe du réseau gériatrique, l'ARS, le CD, des caisses de retraite et la Fondation de France dans la perspective d'obtenir des subventions**

**Le projet est financé et s'organise. Mais le mode de financement n'est pas pérenne et la garde de nuit s'arrête en 2015 par manque de crédits**



## **Le PAERPA**

**Le dispositif PAERPA ou « Parcours des PA en risque de perte d'autonomie » vise à améliorer le parcours de santé des PA de plus de 75 ans**

**Expérimenté initialement par 9 territoires pilotes , le dispositif est étendu à 16 territoires en juin 2016 dont la Meurthe et Moselle**

**Un aubaine pour la garde de nuit**



**En 2016 le nouveau directeur sollicite alors l'ARS pour le financement de la garde de nuit qui accepte et signe une convention attribuant une subvention relevant du fond d'intervention régionale (FIR) dans le cadre du PAERPA**

**Des avenants sont établis chaque année après évaluation de l'activité avec des attributions complémentaires ou non au vu du reliquat**



## **2 AS Dédiées**

**La nuit se déroule de 21h à 6h**

**Séquence de 3 nuits par semaine**

**Temps de travail de 10h**

**Un temps de trajet de 1h aller et retour**

**Une réponse en fonction des demandes**

**Des interventions en semaine**

**Très exceptionnellement le WE et jours fériés**

Centre Hospitalier  
**LUNEVILLE**



**Le dossier d'admission en accueil de nuit est validé par le médecin coordonnateur**

**Deux visites à domicile sont organisées:**

- Une par le Cadre de Santé et le médecin coordonnateur pour évaluer la situation**
- L'autre par le Cadre de Santé et le professionnel pour la présentation de l'AS**

**Les nuits sont organisées**

**Il est facturé 20 € par nuit**





CE SOIR TU DORS



ET MOI JE SORS !



**GHEMM**

GRUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle



**GHEMM**  
GRUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle



*Pour soulager les aidants qui soutiennent un proche âgé,  
et peuvent se sentir fatigués, avoir besoin de se reposer,  
ou encore de s'absenter pour des raisons personnelles...*

*L'EHPAD de Gerbéviller propose  
de l'accueil et de la garde de nuit*

*Soit la personne âgée est accueillie à la maison de  
retraite au cours d'une nuit, soit une aide-soignante  
se déplace au domicile.*

*La participation financière est de 20€ par nuit.*

*Pour tout renseignement ou inscription : 03.83.42.70.07  
secretariat@mr-gerbeviller.fr*

*À bientôt !*



EHPAD de Gerbéviller  
1 ruelle du Jard  
54 830 GERBEVILLER

GrUpe Hospitalier de l'Est de la Meurthe-et-Moselle



**GHEMM**

GRUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

**GERBÉVILLER**

## Passer une nuit reposante

La formule ponctuelle et temporaire d'accueil de nuit en établissement, ou avec présence à domicile, pour des personnes justifiant d'une surveillance, a pris une dimension nouvelle au sein de l'établissement soeur Julie. Une innovation a été per-

mise par le « parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (Paerpa).

« L'objectif vise à un soulagement momentané d'aidants familiaux, c'est-à-dire toute personne en position

d'accompagnant, qu'elle soit parent ou pas de la personne aidée », explique Sylvie Gassmann, responsable de site à l'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). « Ce soir tu dors, et moi je sors », simplifie même une formule maison.

### En maison de retraite ou à domicile

Cela concerne diverses situations comme une fin d'hospitalisation avec adaptation à un nouveau traitement, (qui permet de réduire le temps en établissement hospitalier), ou pour une pathologie invalidante, ou une perte d'autonomie en général.

Si quelques lits sont réservés à cet usage à la maison de retraite, le dispositif permet aussi à une professionnelle aide-soignante, Sophie Papirer en l'occurrence, d'assurer le service chez la personne. « Cela se prépare par des entretiens avec le médecin et la famille, et nécessite une confiance réciproque », précise la soignante. « La relation comme la sécurité sont privilégiées, que la personne soit seule à son domicile ou que son conjoint soit présent. Une part d'éducation thérapeutique n'est pas rare vis-à-vis des médicaments comme des obstacles au sol, avec toujours le respect en arrière-plan, tant de la personne que des lieux ».

### Un dispositif exceptionnel

« Tant que les moyens alloués par le Paerpa sont là, le but est d'assurer au moins une nuit par semaine, sauf week-end, par personne aidée à raison de 20 euros par nuit », complète Sylvie Gassmann. La demande des familles est très forte tant la formule permet aux aidants de passer, de temps en temps, une nuit reposante.



« Un soulagement tant pour la famille que pour la personne aidée » précise Sophie Papirer, aide-soignante.



## Aspects positifs

**Le dispositif de garde de nuit a permis de résoudre des problématiques d'épuisement des aidants**

**L'utilisateur a pu accéder à d'autres dispositifs tels que l'accueil de jour, l'hébergement temporaire ou permanent**



## Freins

**Le conjoint qui refuse la présence du soignant chez lui la nuit;**

**la demande émane le plus souvent des enfants**

**La difficulté à faire connaître le dispositif malgré la communication**

**La fluctuation de l'activité et la gestion du personnel dédié**

**L'utilisateur « consommateur »**

**Les situations chronophages qui n'aboutissent pas et ne sont financées**

**(refus, situation remise à plus tard, institutionnalisation, décès....)**



PERIODES	NOMBRE DE NUITS
1/07/2017 au 31/12/2017	0
1/01/2018 au 30/06/2018	39
1/07/2018 au 31/12/2018	58

Hospitalier  
EVILLE



39 nuits

Coût financier				
Intervenant	rôle	Nombre d'heures	Coût horaire	Coût total
Médecin coordonnateur	Etude des dossiers +visite	13	54.57€	709.41€
Cadre de Santé	Etude des dossiers +visite	28	29.64€	829.92€
AS	Garde +visite	404	22.55€	9110.20€
Déplacements				441.60€
<b>Total</b>				<b>11 091.13€</b>
Recette				
Règlement de l'utilisateur				780€
<b>Coût final</b>				
<b>10 311.13€</b>				
<b>Coût par nuit</b>				
<b>264€</b>				



**GHEMM**  
GROUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

# CONCLUSION







**GHEMM**  
GROUPE HOSPITALIER  
de l'Est de la Meurthe-et-Moselle

**Merci pour votre écoute**

